



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATION

Paris, le 17 décembre 2019

Shaun ADENDORFF (STADE AURILLACOIS CANTAL AUVERGNE)

Stade Aurillacois Cantal Auvergne / Oyonnax Rugby du vendredi 13 décembre 2019 (J14 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre Stade Aurillacois Cantal Auvergne / Oyonnax Rugby, M. Shaun ADENDORFF a été définitivement exclu par l'arbitre à la 56^{ème} minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Shaun ADENDORFF est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du jeudi 2 janvier 2020.

M. Shaun ADENDORFF est suspendu dans l'attente de cette audience.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

